

1. ÉLÉMENTS DE RÉPONSE SUGGÉRÉS

- La Société a entamé une vaste transformation numérique (CASA) qui a pour objectifs de concrétiser le modèle d'affaires intégré de la Société, de remédier à la désuétude technologique affectant les domaines d'affaires de l'Accès sécuritaire au réseau routier (ASRR)et du Fonds d'assurance (FA), ainsi que la désuétude fonctionnelle.
- CASA est aligné avec la Stratégie numérique du Gouvernement du Québec en utilisant, comme levier, une solution du marché soit un progiciel de gestion intégré (PGI).
- Le contrat CASA a été signé le 14 juin 2017 avec l'Alliance LGS/IBM.
- La réalisation de CASA s'effectue selon une approche de **partage de risques** avec l'Alliance.
- La Société est maître d'œuvre et d'ouvrage de CASA et, par conséquent, en assure la gestion. Les mécanismes de gouvernance sont en place pour suivre le projet.
- La 1^{ère} livraison a été effectué en **janvier 2019**.
 - Les différents outils livrés concernent les ressources humaines, financières et la gestion de la relation avec les partenaires (contrats).
- La 2^e livraison a été déployée en **février 2023** visant principalement la livraison de SAAQclic.

2. RÉSUMÉ DE L'ENJEU

- Un deuxième avenant a été signé le 11 août 2023 et le montant des suppléments (avenant 1 et 2) ont été publiés au Système électronique d'appel d'offres (SÉAO) le 11 septembre 2023.

Montant initial

458,4 M\$

Montant après l'avenant 1

- 504,1 M\$ → Considérant qu'un **avenant** de 45,7 M\$ (9,96 % du montant initial) a été signé à l'automne 2022 pour couvrir les coûts des ajouts de portée au projet – principalement celle de Contrôle Routier Québec qui œuvre dans le domaine des permis de conduire et de l'immatriculation de l'industrie des véhicules lourd et à la replanification du déploiement de décembre 2022 à février 2023.

Non publié au SÉAO car augmentation de moins de 10 %.

Montant actuel

- 573,0 M\$ → Considérant qu'un deuxième **avenant** augmentant le coût du contrat de 68,9 M\$ (15,03 % du montant initial) a été conclu avec l'Alliance pour gérer les risques associés à la rareté de main d'œuvre du domaine des technologies et celle de l'expertise spécifique propre à SAAQClic. Conséquemment, il a été convenu de conserver une équipe en place jusqu'en décembre 2024, assurant ainsi une stabilité organisationnelle.
- L'avenant 1 (45,7 M\$) et l'avenant 2 (68,9 M\$) a été publié au SÉAO, car il s'agit d'une augmentation totale de plus de 10 % de la valeur initiale du contrat.